



Transport de la statue de la République

Les élections de 1877 ayant envoyé à la Chambre des Députés une majorité républicaine, la Ville de Paris décida en 1878 de donner à la place du Château-d'Eau le nom de « Place de la République » et d'y élever un monument à la gloire de la République à la place de la fontaine aux huit lions de Gabriel Davioud transportée en 1880 place Daumesnil (aujourd'hui place Félix Éboué), elle avait déjà remplacé la fontaine du Château d'Eau de Pierre-Simon Girard déplacée à son tour dans la cour d'entrée de la halle aux bestiaux de la Villette, où on la voit toujours.

LES PROJETS

Un concours ouvert en 1878 par le Conseil municipal sélectionna deux projets : celui de Jules Dalou qui présentait une sculpture de la République se dressant sur un char tiré par deux lions entouré d'allégories, le jury l'écarta sous prétexte que cette œuvre ne représentait pas la République mais le Triomphe de la République ! La statue trouva tout de même sa place en 1899 à la Nation.

C'est le projet plus académique présenté par Léopold Morice [1846-1920] pour la sculpture et par son frère l'architecte Charles Morice [1848-1905] pour le socle en pierre qui retint les suffrages du jury. La mode étant aux statues colossales, le projet présenté par les frères Morice répondait plus au goût de l'administration et du public. Pour les habituer à la vue de cette nouvelle statue, un modèle en plâtre conçu par les frères Morice fut installé et inauguré sur la place le 14 juillet 1880, le monument définitif lui sera inauguré exactement trois années plus tard.

LE TRANSPORT

Le sculpteur fit fondre sa statue dans les ateliers du bronzier Thiébaud, 32 rue de Villiers dans le 17^e. Mais il fallut ensuite la transporter jusqu'à sa place définitive à la République, or elle mesurait 9,50 m de haut et pesait environ neuf tonnes, il fallait pouvoir la hisser sur son socle de pierre de 15,50 m de haut, donc prévoir d'importantes poussées sur les charpentes. Pour résoudre ce

délicat problème technique, la statue fut placée et amarrée sur un robuste fardier traîné par un attelage de 25 chevaux qui se mit en route le 27 juin 1883 à minuit. Escortée par des gardiens de la paix porteurs de torches, elle prit le boulevard Gouvion-Saint-Cyr, l'avenue de Villiers, le boulevard Malesherbes, la rue Royale, la rue de Rivoli, le boulevard de Sébastopol et la rue Turbigo. À 4h30 du matin la statue arriva enfin au pied du socle édifié pour l'accueillir.

L'ÉRECTION DE LA STATUE

Il fallait à présent la hisser ! Trois mouvements furent nécessaires : un vertical pour monter la statue légèrement au-dessus de la hauteur du piédestal, un deuxième pour l'amener dans le sens horizontal au dessus du socle, un troisième pour la descendre à sa place définitive. La statue était posée sur une plate-forme à claire-voie dépassant légèrement sa plus grande largeur. Il fallait attirer cette plate-forme au-dessus de la place par un système de cordages attelés au pourtour, et reliés aux points d'appel placés verticalement au dessus, puis la déplacer horizontalement sur des rouleaux par un tirage approprié, la descendre enfin en place lentement après avoir dégagé les élingues.

Le premier mouvement commença à 6 h du matin, 6 palans, 6 treuils et 50 charpentiers furent nécessaires. L'Univers illustré mentionne un incident : « Un sabotage avait eu lieu et un

LA STATUE DE LA RÉPUBLIQUE

Aujourd'hui où la place de la République est en complète rénovation, il est intéressant de savoir comment fut décidé le choix de la statue de la République et comment elle fut transportée et érigée au milieu de la place.



Transport de la statue de la République

câble détendu menaçait l'équilibre de la statue, il fallut reprendre l'opération et la statue fut hissée à raison de 2 mètres par heure ». Restait à la faire passer sur le piédestal. Vingt ouvriers, pesant en même temps sur 4 palans, attirèrent horizontalement la statue qui, peu à peu, approcha du but. À 19 heures elle était enfin sur son piédestal et il ne restait plus qu'à l'y fixer définitivement.

On couvrit alors la statue d'un voile en attendant le 14 juillet 1883, jour fixé de son dévoilement. Ce jour-là, dès 9h du matin, la statue fut inaugurée par le président Jules Grévy et le président du Conseil Jules Ferry, plusieurs discours furent prononcés, tandis que la musique de la Garde Républicaine jouait La Marseillaise, des ouvriers firent alors tomber le voile et la statue apparut dans toute sa splendeur sous les vivats d'une immense foule. Un défilé des corporations termina la cérémonie.

Alors la République entourée de statues féminines symbolisant la devise républicaine de « Liberté, Égalité, Fraternité », d'un lion représentant « le suffrage universel » et de bas-reliefs évoquant « les révolutions » de 1789, 1830 et 1848, devint indissociable de l'histoire de Paris et de la France.

**Jeannine CHRISTOPHE
d'après M.-T. LAUREILHE**

Article dans Carrefours Nord-Est de Paris n°s 189-190 (1990) et dans le Bulletin d'HV10 n° 1 (2004).